

PROCES VERBAL DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2013

Sous la présidence de Claude CLAVERIE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes SZYMKOWIAK Régine, LAFONT Dominique, PUCHEU Lina, LALANNE Patricia, MM. MOREL Pierre, LARREY Jean-Marc, ROLLIN Patrice.

ETAIENT EXCUSES : MM. CHEVALIER Claude, LABORDE Christian, GAUBE Denis, DI GUISTO Thierry, TANCOGNE Richard.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal 19 février 2013,
- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2012,
- Affectation des résultats,
- Vote des taux communaux 2013,
- Vote des budgets primitifs 2013,
- Tarifs redevances France Télécom
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en remerciant Madame RIVIERE, Receveur Percepteur

1) Approbation du procès-verbal du 19 février 2013

Après lecture, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2012

Monsieur MOREL présente le compte administratif 2012 dressé par Monsieur le Maire.

Il en ressort :

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>Recettes de l'exercice :</i>	<i>365 255,58 €</i>
<i>Dépenses de l'exercice :</i>	<i>278 713,18 €</i>
<i>Résultat 2012 :</i>	<i>86 542,40 €</i>
<i>Report année précédente :</i>	<i>126 106,79 €</i>
<i>Résultat cumulé :</i>	<i>212 649,19 €</i>

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>Recettes de l'exercice :</i>	<i>88 820,72 €</i>
<i>Dépenses de l'exercice :</i>	<i>47 310,14 €</i>
<i>Résultat 2012 :</i>	<i>41 510,58 €</i>
<i>Report année précédente :</i>	<i>-58 195,63 €</i>
<i>Solde d'exécution :</i>	<i>- 16 685,05 €</i>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2012 ainsi présentés et décide de l'affectation des résultats suivante :

- *Art 1068 Couverture du besoin de financement : 16 685,05 €*
- *Art 002 Excédent de fonctionnement reporté : 195 964,14 €*

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>Recettes de l'exercice :</i>	25 603,48 €
<i>Dépenses de l'exercice :</i>	18 096,86 €
<i>Résultat 2012 :</i>	7 506,62€
<i>Report année précédente :</i>	59 477,85€
<i>Résultat cumulé :</i>	66 984,47 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>Recettes de l'exercice :</i>	16 000,16 €
<i>Dépenses de l'exercice :</i>	2 433,71 €
<i>Résultat 2012 :</i>	13 566,45 €
<i>Report année précédente :</i>	- 4 651,44 €
<i>Solde d'exécution :</i>	8 915,01 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2011 ainsi présentés et décide de l'affectation des résultats suivante :

- *Art 1068 Couverture du besoin de financement : 0 €*
- *Art 002 Excédent de fonctionnement reporté : 66 984,47 €*

BUDGET GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>Recettes de l'exercice :</i>	2 174,81 €
<i>Dépenses de l'exercice :</i>	648,81 €
<i>Résultat 2012 :</i>	1 526,00€
<i>Report année précédente :</i>	1 028,40€
<i>Résultat cumulé :</i>	2 554,40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>Recettes de l'exercice :</i>	511,55 €
<i>Dépenses de l'exercice :</i>	1 095,49 €
<i>Résultat 2012 :</i>	-583,94 €
<i>Report année précédente :</i>	- 511 55 €
<i>Solde d'exécution :</i>	- 1 095,49 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2011 ainsi présentés et décide de l'affectation des résultats suivante :

- *Art 1068 Couverture du besoin de financement : 1 095,49 €*
- *Art 002 Excédent de fonctionnement reporté : 1 548,91 €*

BUDGET CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>Recettes de l'exercice :</i>	2 888,09 €
<i>Dépenses de l'exercice :</i>	2 599,79 €
<i>Résultat 2012 :</i>	288,30 €
<i>Report année précédente :</i>	6 838,73 €
<i>Résultat cumulé :</i>	7 127,03 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2012 ainsi présentés.

3) Vote des taux communaux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition de 2013 et propose de conserver les taux de l'exercice 2012.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de reconduire les taux de 2012 comme suit :

- Taxe d'habitation : 10.03 %
- Taxe foncière - bâti : 17.73 %
- Taxe foncière - non bâti : 93.35 %

4) Vote des budgets primitifs 2013

BUDGET COMMUNAL

1) Prévisions de recettes

Impôts et taxes :

- Contributions directes 152 529 €⁽¹⁾
- Autres taxes 40 070 €

Total Impôts et taxes

192 599€

Dotations et participations :

- Dotation forfaitaire 67 967 €
- Participation des communes 4 500 €
- Autres participations 30 729 €

Total dotations et participations

103 196 €

Revenus des immeubles

2 500 €

Autres recettes

18 000 €

Excédent reporté

195 964 €

TOTAL DES RECETTES PREVUES

512 259 €

(1) Cette somme comprend essentiellement les 3 taxes piliers de la fiscalité locale à savoir : la taxe d'habitation, la taxe foncière (bâti) et la taxe foncière (non bâti).

Pas d'augmentation des taux d'imposition.

2) Prévisions de dépenses

- Charges à caractère général 89 410 €
- Charges de personnel
- Salaires personnel titulaire 77 000 €
- Salaires personnel non titulaire 20 000 €
- Salaires emplois d'insertion 0 €
- Charges sociales obligatoires 54 250 €

<i>Total charges de personnel</i>	<i>151 250 €</i>
• <i>Autres Charges de gestion courante</i>	<i>49 347 €⁽¹⁾</i>
• <i>Charges financières</i>	<i>10 500 €</i>

TOTAL DES DEPENSES PREVUES	300 507 €
-----------------------------------	------------------

(1) dont :

▫ <i>indemnités des élus</i>	<i>12 000 €</i>
▫ <i>subventions versées aux associations locales</i>	<i>13 487 €</i>

3) Résultat

<i>Recettes</i>	<i>512 259 €</i>
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>300 507 €</i>
<i>Solde année 2013</i>	<i>+ 211 752 €</i>
<i>A cette somme s'ajoutent :</i>	
▫ <i>un remboursement de TVA payé sur investissements réalisés les années précédentes :</i>	<i>9 500 €</i>
Total des recettes	221 252€

Dépenses d'investissement:

➤ remboursement capital emprunt	10 500 €
➤ Solde disponible pour investissements :	210 752 €

Sont, notamment, prévues les opérations suivantes :

- Remise aux normes de la cuisine et du réfectoire et mise en accessibilité de la salle des fêtes
- Travaux de réfection de voirie

Le Conseil Municipal approuve ce budget primitif à l'unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

- Recettes :
 - Recettes réelles : 25 415 €
 - Excédent antérieur : 66 984 €
 - Total : 92 399 €
- Dépenses : 31 020 €

Section d'investissement

Recettes :

- Solde pour l'année 2013 : 61 379 €
- A cette somme s'ajoutent :
 - un excédent reporté : 8 915 €
 - un remboursement de TVA : 2 300 €
 - dotations aux amortissements : 7 110 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement capital d'emprunt : 2 120 €
- Amortissement des subventions : 415 €
- Travaux : 77 169 €

Le Conseil Municipal approuve ce budget primitif à l'unanimité

BUDGET GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE

Section de fonctionnement

- Recettes :
 - Recettes réelles : 1 500 €
 - Excédent antérieur : 1 458 €
 - Total : 2 958 €
- Dépenses : 1 450 €

Section d'investissement

Recettes :

- Solde pour l'année 2013 : 1 508 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement capital d'emprunt : 1 300 €

Le Conseil Municipal approuve ce budget primitif à l'unanimité

BUDGET CCAS

Recettes : excédent reporté : 7 127 €
participation communale : 2 600 €

Dépenses : alimentation : 2 000 €
divers : 4 227 €
subventions : 3 500 €

Le Conseil d'Administration approuve ce budget primitif à l'unanimité

Monsieur le Maire donne la parole à Madame le Percepteur qui souhaite présenter un état des finances de la Commune. Elle remet un document « Valorisation du compte administratif » présentant les chiffres sous forme graphique.

Mme le Percepteur insiste sur le fait que la capacité d'autofinancement de la Commune est en augmentation. Cela traduit la capacité pour la Commune de financer ses opérations d'investissement par différence entre l'excédent de fonctionnement et les dépenses liées aux emprunts en cours. En ce qui concerne l'endettement de la Commune, elle présente un tableau indiquant que la Commune est bien en dessous de la moyenne des autres Communes de même strate du département.

5) Tarif redevances France Télécom

Monsieur le Maire présente une demande de France Télécom pur renouvellement de plusieurs permissions de voirie. Il explique que ceci doit être l'occasion de modifier les tarifs des redevances France Télécom pour les ouvrages situés sur le domaine public routier de la Commune. En effet, le décret du 27 décembre 2005 encadre le montant des redevances et indique que ce montant est revalorisé chaque année par application de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

Il propose de fixer les redevances dues par France Télécom comme suit :

	Artère aérienne (en € / km)	Artères en sous-sol (en € / km)
Domaine public routier communal	39,99 €	53,33 €

Le Conseil Municipal approuve ces propositions.

6) Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à une réunion, il a été décidé que le site internet de la Commune sera mis à jour très régulièrement et que toutes les associations ont été sollicitées afin d'y faire figurer leurs manifestations.

Mme FAFONT indique que le bibliobus stationne devant l'école sur la chaussée de la Grand rue et que cela pose un problème de sécurité.

Mme LAFONT rappelle la proposition de Mme BUIGUES d'organiser une bibliothèque dans la Maison des associations. Elle demande s'il serait possible d'acheter un meuble fermé pour pouvoir y entreposer des livres.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 23h15.

Délibérations :

- *05/2013 : Approbation compte de gestion budget communal*
- *06/2013 : Approbation compte administratif budget communal*
- *07/2013 : Approbation compte de gestion budget assainissement*
- *08/2013 : Approbation compte administratif budget assainissement*
- *09/2013 : Approbation compte de gestion générateur photovoltaïque*
- *10/2013 : Approbation compte administratif générateur photovoltaïque*
- *11/2013 : Affectation des résultats Commune*
- *12/2013 : Affectation des résultats assainissement*
- *13/2013 : Affectation des résultats générateur photovoltaïque*
- *14/2013 : Taux d'imposition 2013*
- *15/2013 : Redevances France Télécom*

**Le Maire,
Claude CLAVERIE**

